



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	12

**SEANCE DU 8 AVRIL 2024**

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt quatre et le 8 avril à 19 heures 30  
03/04/2024

DATE D’AFFICHAGE  
03/04/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon.

Représentés : Patrick Bastien (pouvoir à Clarence Appell), Nathalie Jacquier (pouvoir à Antoine Huynh), Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho), Fabrice Mermin (pouvoir à Peggy Viola)

Absents : Cyril Durand, Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Clarence Appell

**DELIBERATION N°1 : Rénovation extérieure de l’église - Demandes de subvention**

Suite à l’effondrement de la corniche, des devis ont été demandés pour refaire à neuf cette corniche et repeindre l’extérieur de l’église en totalité. L’objectif est de réaliser les travaux avant l’été.

Les montants s’élèvent à :

- Maçonnerie : 5500 €
- Corniche en Galva : 3 390 €
- Peinture : 40 600 €

Pour financer ce projet, M. le maire propose de solliciter une subvention auprès de la préfecture dans le cadre de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR) et auprès du Département dans le cadre du FDEC. Le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Taux	Montant HT
Maçonnerie	5 500 €	DETR	40 %	€ 19 796
Corniche en Galva	3 390 €	FDEC	34 %	€ 16 826
Peinture	40 600 €			
		<b>Total subventions publiques</b>		<b>€ 36 622</b>
		<b>Autofinancement</b>		<b>€ 12 868</b>
<b>Total</b>	<b>€ 49 490</b>	<b>Total</b>		<b>€ 49 490</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

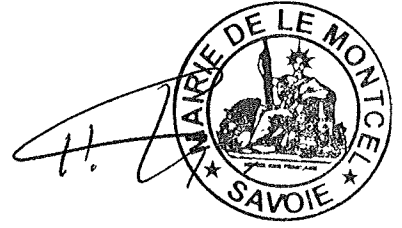
- Approuve le projet de rénovation de l’église pour un montant de 49 490 € HT
- Approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- Demande à la préfecture dans le cadre de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR) pour 2025 une subvention de € 19 796
- Demande au département dans le cadre du FDEC pour 2025 une subvention de € 16 826
- Sollicite auprès des financeurs l’autorisation de commencer les travaux avant l’octroi de la subvention



Fait à le MONTCEL, le 08/04/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Antoine HUYNH



Le secrétaire de séance,  
Clarence APPELL